



## Descriptif du Programme de Rachat d'Actions Propres voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2013

Toulouse, France, le 5 juin 2013

**1. Date de l'Assemblée Générale autorisant le programme de rachat d'actions**

22 mai 2013

**2. Nombre de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement**

Néant

**3. Répartition par objectifs des titres de capital détenus par la société**

Néant

**4. Objectifs du programme de rachat**

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 22 mai 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats d'actions de la société en vue :

- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce ;
- d'attribuer à titre gratuit des actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- d'attribuer des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L.3332-1 et suivants du Code du travail ;
- de mettre à disposition les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant, notamment afin d'agir dans le cadre de l'animation du marché.



Conformément à la délégation conférée par l'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2013, les opérations de rachat d'actions pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

**5. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat**

En application de la loi, la part maximale que la société est susceptible de détenir suite au présent programme, tel qu'autorisé par l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2013, est de 10% du capital de la société, correspondant à un total de 1 062 206 actions, soit un investissement théorique de 2 124 412 euros sur la base du prix maximum d'achat de 2 euros figurant dans la sixième résolution de l'Assemblée Générale mixte des actionnaires.

**6. Durée du programme de rachat**

18 mois à compter de l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mai 2013, soit jusqu'au 22 novembre 2014.

Le Président du conseil d'administration,  
Jacques Soumeillan

---

**A Propos de Cameleon Software**

**Cameleon Software est le leader des solutions de configuration de produits, de tarification et de devis pour tous les canaux et supports de ventes.**

Nos solutions permettent aux équipes commerciales de réduire le temps de cycle « devis-commande » et de vendre plus sur l'ensemble des canaux de ventes. Elles permettent également aux équipes Marketing Produits de définir et mettre sur le marché plus vite des offres nouvelles. Premier éditeur de CPQ à proposer une solution complète mobile, Cameleon s'intègre aux principaux CRM et ERP comme salesforce.com, SAP, Oracle et Microsoft, est disponible en mode licences ou SaaS. Cameleon Software est une société cotée, forte de prestigieuses références dans des secteurs comme l'assurance, les services financiers, les télécoms, le High Tech et l'industrie parmi lesquelles ADT/Tyco, Cable ONE, Sage, SFR, Technip et ThyssenKrupp.

---

**Pour plus d'information**

[www.cameleon-software.com](http://www.cameleon-software.com) | [www.salesforce.com/appexchange](http://www.salesforce.com/appexchange)

**Cameleon Software**, +33 (0)811 70 78 78

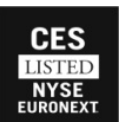
Thibault de Bouville, Directeur Administratif et Financier, [tdebouville\(at\)cameleon-software.com](mailto:tdebouville(at)cameleon-software.com)

Virginie Dupin, Directeur Marketing, [vdupin\(at\)cameleon-software.com](mailto:vdupin(at)cameleon-software.com)

**NewCap Communication Financière**

Emmanuel Huynh | Louis-Victor Delouvrier,

+33(0)1 44 71 98 53, [cameleonsoftware\(at\)newcap.fr](mailto:cameleonsoftware(at)newcap.fr)



Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives aux perspectives d'avenir basées sur des estimations et des hypothèses retenues par la Direction ainsi que sur des informations dont elle dispose. Elles comprennent des risques, des incertitudes et des hypothèses pouvant présenter des différences sensibles avec les résultats réels de la société. Le lecteur du présent communiqué de presse ne doit pas accorder un caractère de certitude aux déclarations relatives aux perspectives d'avenir.